NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

81 N° 10 1959

Problème de population et morale: faisons le point

Clément MERTENS (s.j.)

p. 1029 - 1048

https://www.nrt.be/en/articles/probleme-de-population-et-morale-faisons-le-point-1940

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

Problèmes de population et morale : faisons le point

Problématique actuelle.

Chaque seconde, un homme de plus naît dans le monde. Chaque année, au rythme actuel, la population des Etats-Unis augmente de quelque 3 millions, celle de l'Inde de 8, celle de la Chine de 15. Chaque année, le nombre des habitants du globe s'accroît de 45 millions : autant que la population de la France.

Ces enfants, qui sans cesse viennent au monde, comment seront-ils reçus? Avec joie ou avec anxiété, voire rancœur? Leur naissance sera-t-elle une cause d'épanouissement pour leur famille, ou une charge qui, répétée plusieurs fois, risque de devenir intolérable? Comment des pays déjà fortement peuplés et souvent encore misérables trouveront-ils les ressources nécessaires pour éduquer cette jeunesse de plus en plus nombreuse, pour lui garantir plus tard un emploi et un minimum de sécurité devant les aléas de l'existence?

Ces questions se sont toujours posées, répondrez-vous; les générations qui nous ont précédés les ont résolues à force de travail, d'acceptation des épreuves de la vie. Il n'y a qu'à faire de même; les ressources ne manquent pas encore en ce monde. Elles apparaissent même infiniment plus abondantes qu'on ne pouvait le penser, il y a cinquante ans, à la suite des découvertes prodigieuses qui se succèdent à une cadence accélérée.

La solution, pourtant, n'est pas aussi simple. Le problème de la population n'est pas nouveau, c'est vrai; mais il se pose aujourd'hui avec une acuité et dans des circonstances telles qu'il provoque à un nouvel examen.

« Ce n'est pas par simple curiosité ou par fantaisie lubrique que l'homme moderne est amené à produire sous la lumière de son intelligence ces forces obscures (du sexe et de l'amour) qu'il porte en lui. Il semble y être, comme malgré lui, acculé par le mouvement même d'intégration qui préside à l'organisation de sa vie sociale. Si bien que la fécondité elle-même, la reproduction de l'espèce et le peuplement de la terre tomberaient sous une obligation de maîtrise et de régulation, insoupçonnée hier des habitants du globe [1] ».

Rappelons quelques faits.

---

1. S. de Lestapis, dans *Cahiers d'Action sociale et religieuse*, 1er mai 1956, p. 2.

1. — **Autrefois (en France, au XVIIIe siècle, dans de nombreux** pays sous-développés, naguère), le quart des enfants n'atteignaient pas un an et un autre quart mouraient avant d'avoir 20 ans : une moitié seulement arrivaient à l'âge de la reproduction. Aujourd'hui, dans les pays les plus avancés en matière d'hygiène, de 1.000 enfants nés, il reste 950 survivants à 20 ans, 916 à 40 ans. A fécondité constante, l'accroissement de la population s'accélère non seulement parce qu'il y a moins de décès, mais plus encore parce que le nombre des personnes en âge de reproduction a considérablement augmenté. Cette situation est, dans une large mesure, celle de nombreux pays parmi lesquels se trouvent les plus peuplés : Chine, Inde, Pakistan, Indonésie, républiques de l'Amérique latine, du Mexique au Brésil. Aussi l'accroissement annuel moyen de la population mondiale, qui était de 0,30 % entre 1650 et 1750, est aujourd'hui de 1,7 %, taux qui correspond à un doublement en 40 ans [2].

2. — Non seulement la population augmente rapidement, en particulier dans les pays qui s'éveillent au développement économique, mais simultanément se produit dans ces mêmes pays ce qu'on a appelé de manière très expressive « the revolution of rising expectations » : la révolution des exigences croissantes. Ayant appris à connaître le niveau de vie des peuples les plus avancés, de cette petite minorité de privilégiés, les autres aspirent à les rejoindre et cela sans délai. Mais le développement économique suppose des capitaux. Les nations les plus riches ne sont pas disposées à céder une part notable de ce qu'elles estiment avoir gagné par leur travail; dans les autres, l'accroissement de la population augmente la consommation et se trouve donc en concurrence avec les investissements productifs.

3. — Les pays avancés, ceux d'Europe en particulier, sont, de gré ou de force, contraints de se préoccuper de la misère régnant encore dans le reste du monde et de l'« explosion démographique » qui s'y produit. Depuis le début du siècle, plus particulièrement entre les deux guerres mondiales, les esprits les plus avertis avaient attiré l'attention sur le péril de régression démographique qui menaçait notamment la France, l'Angleterre, les pays scandinaves, la Belgique. Sans être encore brillante, la situation apparaît aujourd'hui sous un jour moins sombre. Il serait certainement dangereux de relâcher la vigi-

---

2. Pour plus de détails, voir A. Sauvy, *Théorie générale de la Population*, 2 vol., P.U.F., 1952-1954; du même : *De Malthus à Mao-Tse-Tong*, Paris, Denoël, 1958. Nous aurons à faire quelques réserves sur ces ouvrages. Voir aussi C. Mertens, *Problèmes de Population : croître ou vieillir*, dans la *Revue Nouvelle*, avril 1959, pp. 402-409.

lance en ce domaine [3], mais le problème démographique se présente aujourd'hui de manière plus complexe. Il serait funeste de l'envisager universellement dans une perspective qui ne convient qu'à nos pays, alors qu'il se pose en des termes très différents ailleurs [4].

4. — La civilisation égalisatrice et industrielle, née chez nous et s'étendant progressivement à tout le globe, a entraîné un affaiblissement de la famille. Autrefois, du moins en Europe, ceux dont l'établissement n'était pas suffisamment garanti, restaient célibataires. Les familles trouvaient souvent en eux une aide précieuse. Aujourd'hui, la proportion des célibataires a fortement diminué; les personnes disponibles désertent le service domestique pour l'usine, le bureau ou le magasin. La famille est livrée à elle-même dans un monde beaucoup plus instable et qui souvent ébranle sa cohésion. Quantité d'objectifs d'activité économique, de confort, de divertissement, de culture même, concurrencent les valeurs familiales.

Ces faits expliquent que le problème de la population se pose de manière plus urgente et aussi plus complexe qu'en aucune autre époque. Le mouvement en faveur de la limitation des naissances par la contraception se fait du plus en plus actif; il dispose de ressources considérables et a gagné non seulement les pays scandinaves et anglo-saxons, mais les nations les plus peuplées — ou parmi les plus peuplées du monde : la Chine communiste (qui hésite pourtant encore), l'Inde, le Japon, où les instances officielles lui sont acquises et y participent avec tous leurs moyens; Ceylan, Formose, Hong-Kong, Singapour, le Pakistan où il appuie l'action privée. Nous nous rendons difficilement compte de l'allure que prend cette politique. En Inde, pays moins radical que le Japon, « le second plan quinquennal (1956-1960) prévoit une somme de 50 millions de roupies, destinée à limiter le nombre des naissances. La propagande en faveur des moyens contra-

3. On sait que la Wallonie reste une « terre qui meurt ». Malgré une légère reprise de la natalité, le vieillissement de la population demeure un fait préoccupant et il ne fait pas de doute que la natalité actuelle ne correspond pas à des conditions de vie familiale saine dans la très grande majorité des cas.

4. A ceux qui voudraient s'initier à la connaissance de ces problèmes, nous conseillons la lecture des trois ouvrages suivants : pour les faits, A. Sauvy, *De Malthus à Mao-Tse-Toung*, Paris, Denoël, 1958, 302 p.; pour les méthodes, R. Philippot, *Initiation à une démographie sociale*, Louvain, Société d'Etudes morales, sociales et juridiques, 1957, 216 p.; pour le point de vue moral, S. de Lestapis, *La limitation des naissances*, Paris, Spes, 1959, 315 p. Ces livres les achemineront vers des études plus développées ou vers les revues spécialisées. En raison de son importance, nous signalons dès maintenant l'ouvrage collectif : « *The Study of Population* », édité par Ph. M. Hauser et O. D. Duncan, University of Chicago Press, 1959, 864 p. Nous n'avons pu en prendre qu'une connaissance sommaire, mais nous l'analyserons dans un prochain fascicule de la *N.R.Th.*

ceptifs fait des progrès, au moins dans les grandes villes. A la Nouvelle Delhi des affiches lumineuses en recommandent l'usage tandis que ces articles font leur apparition sur les étalages des multiples marchands ambulants qui peuplent les trottoirs de Bombay » (G. Etienne, *Population*, 1957, p. 667).

Face à cette situation, l'Eglise catholique maintient toute la rigueur de ses principes. Ils ont été exposés bien des fois ; nous n'avons pas l'intention de les reprendre ici [5]. Parmi les promoteurs du contrôle des naissances, les uns la considèrent comme une institution rétrograde, parfois la combattent, le plus souvent passent à côté d'elle, étant donné que leur action se développe principalement dans des pays où elle a peu d'influence. D'autres, sincèrement animés d'un idéal spiritualiste et moral, cherchent un terrain d'entente, interrogent les moralistes, leur demandant de prendre une conscience plus claire de la situation où le monde se trouve, de revoir, de nuancer ou de compléter éventuellement leur enseignement, en fonction des faits nouveaux [6].

Cet appel mérite une prise en considération attentive et sympathique en raison des sentiments qui l'animent et aussi des graves problèmes auxquels l'humanité doit faire face et dont la solution requiert la plus large collaboration possible. Il est donc très utile de relever les points d'accord, de dissiper les malentendus, d'échanger les informations et les opinions. Sans y renoncer à priori, il serait dangereux pourtant de sous-estimer les difficultés d'accord sur certains points fondamentaux. La position de l'Eglise catholique s'appuie, notamment, sur une notion de la nature humaine qui est de caractère philosophique, à la fois métaphysique et moral, difficile à cerner même pour ceux qui sont familiers avec ces disciplines. L'Eglise a toujours affirmé la possibilité pour tout homme, même non-chrétien, d'arriver à la connaissance des vérités fondamentales d'ordre naturel. En même temps, elle reconnaît que notre condition déchue rend cette connaissance difficile et que, souvent, elle ne sera possible que grâce à une aide surnaturelle, laquelle se concrétise bien des fois dans l'enseignement de la Hiérarchie. Ce qui pourrait être terrain de rencontre sera donc souvent domaine de contestations ou d'incompréhen-

5. Voir parmi bien d'autres : M. Riquet, S. J., *Christianisme et Population*, dans *Population*, 1949, pp. 615-630 ; C. Mertens, S. J., *Doctrine catholique et Problème de la Population*, dans *N.R.Th.*, déc. 1952, pp. 1042-1061 ; et surtout de Lestapis, *La limitation des naissances*, Spes, 1959, 310 p. Ce livre est l'exposé le plus à jour de la position catholique. Nous en avons rendu compte dans la *N.R.Th.* de nov. 1959, p. 997-998. Nous y reviendrons de nombreuses fois au cours de cet article.

6. Voir par exemple la note de Fr. Lorimer, J. Bourgeois-Pichat et D. Kirk envoyée en avril 1956 à divers moralistes et publiée dans *Social Compass*, vol. 4, n° 5-6 (avril 1957), sous le titre : *An Enquiry concerning some Ethical Principles relating to Human Reproduction.*

sions. En outre, on ne peut nier que la propagande pour la contraception ou, d'une manière plus générale, pour le contrôle des naissances, se fasse souvent dans un climat d'hédonisme, voire d'érotisme plus ou moins larvé, dont un chrétien ne peut s'accommoder. C'est une compagnie compromettante, que plus d'un parmi les non-catholiques regrettent, dont ils souffrent. En partie à leur intention, avec aussi le le désir de faire en quelque sorte le point d'expériences récentes et du développement doctrinal, nous avons réuni les quelques considérations qui vont suivre.

Expériences du contrôle des naissances.

Nous avons signalé plus haut que la propagande pour la limitation des naissances par la contraception et même l'avortement est reçue officiellement dans un nombre croissant de pays; ce n'est un mystère pour personne qu'elle s'exerce, moins bruyante mais très efficace, même là où elle est interdite [7]. Elle est présentée, par ses promoteurs, comme la solution aux graves problèmes que pose la rupture de l'ancien équilibre démographique. On objecte régulièrement aux catholiques qu'ils n'ont rien à proposer de positif en contre-partie ou que les solutions qu'ils préconisent ne sont réalisables qu'à longue échéance. L'expérience montre cependant qu'un freinage de la natalité ne va pas sans graves inconvénients.

Le premier danger du contrôle des naissances [8], celui qui a été signalé avant les autres et qui reste réel, c'est de mettre en péril le maintien même des populations. L'alarme a été vive en Europe occidentale entre les deux guerres mondiales. Elle s'est calmée aujourd'hui par suite d'une reprise de la natalité et d'une baisse nouvelle de la mortalité. Si la première est due principalement à une augmentation des familles « moyennes », de deux ou trois enfants, l'apport des familles nombreuses reste pourtant indispensable. L'Institut National

7. De graves raisons admises même par des non-catholiques (voir *La Limitation des Naissances*, dans *Population*, 1956, pp. 209-234) justifient le maintien de cette interdiction. Mais il est exact que les catholiques doivent attendre beaucoup plus d'une valorisation de l'idéal familial que d'une politique répressive. Tout observateur suffisamment informé doit d'ailleurs reconnaître qu'il en est bien ainsi. Il suffit de lire les documents pontificaux, les ouvrages consacrés aux problèmes de la famille, d'étudier l'action des mouvements familiaux pour se convaincre que les aspects positifs y trouvent une place incomparablement plus large que les interdictions et surtout que les appels à la répression.

8. On sait que Pie XII a distingué contrôle et régulation des naissances, le premier se faisant en ordre principal par les méthodes que l'Eglise condamne (contraception, stérilisation, avortement), la seconde n'employant que les moyens moralement licites pour des fins également morales. Nous nous tiendrons à ce vocabulaire en partie arbitraire, comme tout vocabulaire. Sur les raisons qu'on peut invoquer pour sa justification, voir de Lestapis, *op. cit.*, p. 187-188.

d'Etudes Démographiques de Paris, dont la compétence est universellement admise, affirmait en 1956 : « Les familles de plus de quatre enfants et, si l'on veut que la population croisse, de plus de cinq enfants ne pourraient disparaître que si, en même temps, la proportion des familles d'un enfant se réduisait à celle due à la stérilité physiologique et si celle des familles de deux enfants diminuait sensiblement au profit des familles de trois enfants. Rien ne permet de prévoir une telle évolution » [9]. Ces lignes étaient écrites dans un pays dont le redressement démographique était manifeste. Les enquêtes menées aux Etats-Unis ont montré que, dans les familles ayant pratiqué systématiquement la planification des naissances, le nombre d'enfants effectivement nés a été sensiblement inférieur à celui des enfants prévus [10]. A. Sauvy avait donc raison lorsqu'il écrivait : « Le birth-control, louable dans ses intentions, souffre de son impuissance à limiter son action... La lutte contre l'excès de la vie risque de tourner à la lutte contre la vie » [11]. Les pays où se pratique largement le contrôle des naissances ne sont sauvés que grâce aux familles qui ont résisté à la propagande en sa faveur ou qui ont réagi contre elle. Et l'on sait qu'en Occident, ce furent essentiellement les familles catholiques [12].

Un second danger du contrôle des naissances est apparu de plus en plus clairement à l'expérience : le déséquilibre dans la structure par âges et le vieillissement des populations. Rappelons que la Belgique qui avait, en 1900, 41 % de sa population en-dessous de 20 ans, n'en avait plus que 28 % en 1955 tandis que la proportion des personnes âgées de 60 ans ou plus est passée de 10 à 17 %. Nous avons évoqué

9. *Population*, 1956, p. 226. On souhaiterait que cette excellente revue se trouve plus fréquemment sur la table des moralistes.

10. S. de Lestapis, *op. cit.*, p. 74-75.

11. *Population*, 1947, p. 221.

12. Dire, comme A. Sauvy (*Théorie générale de la Population*, II, p. 131), que « les allocations familiales ont été plus efficaces que la foi » est un peu court... Tout moraliste sait que la pratique de la vertu est influencée par des circonstances extérieures. Mais A. Sauvy semble oublier que les pionniers des allocations familiales se sont trouvés principalement chez les catholiques et que ceux-ci, dans leur action, étaient profondément animés par leur foi. Notre auteur, dont nous aimons par ailleurs à signaler les mérites, est souvent mal inspiré lorsqu'il aborde les problèmes moraux ou religieux, et il les traite avec une désinvolture apparente. Qu'on voie, par exemple, ce qu'il dit dans le même volume (p. 138) de l'avortement, ou encore ce texte (p. 193) qui dénote une ignorance des principes les plus répétés de la morale catholique : « Pourquoi la religion catholique s'émeut-elle de voir la prévention des naissances introduite en Inde par des voies officielles?... Des infidèles peuvent-ils commettre un péché, étant hors de la religion? etc. » Les mêmes défauts se trouvent dans l'ouvrage plus récent : *De Malthus à Mao-Tse-Toung*. On souhaiterait qu'un auteur qui jouit d'autant de crédit s'informe plus soigneusement, à l'image d'autres, avant de traiter de questions dont il ne peut manquer de sentir la délicatesse.

ailleurs les inconvénients graves de cette transformation [13] et fait remarquer que l'on insiste sans arrêt, dans certains milieux, sur la rupture de l'ancien équilibre naissances-décès et que l'argument est partiellement valable. Mais on ne semble pas se soucier du trouble grave que peut amener dans la psychologie, la vitalité et l'organisation économique d'un peuple, une transformation profonde dans la structure par âges due essentiellement, non comme on le croit souvent, à un allongement de la vie, mais à une diminution de la natalité. « La baisse de la natalité est l'unique responsable du vieillissement. L'influence de la baisse de la mortalité est faible et s'exerce plutôt dans le sens d'un rajeunissement » parce qu'elle sauve des enfants en bas âge ou des adultes jeunes [14].

Les protagonistes les plus ardents du contrôle des naissances, comme moyen d'améliorer le niveau de vie dans les pays sous-développés, citent volontiers l'exemple du Japon [15]. Nous reviendrons plus d'une fois sur le cas de ce vaillant pays auquel notre monde n'a eu d'autre solution à offrir que celle d'une mutilation qui est presque un génocide. Signalons seulement ici que la « réussite » du birth-control doit entraîner, dans le demi-siècle à venir, le passage de 8 % à 25 % de la proportion des vieillards. Or, suivant les calculs des démographes qualifiés, une proportion de 24 % est un seuil à partir duquel l'existence même d'une population est nécessairement compromise.

Un troisième reproche à faire au contrôle des naissances c'est que, sous des apparences de douceur, il conduit à des attaques brutales contre la vie et ses sources. L'expérience du Japon doit être à nouveau évoquée ici. Entre 1949 et 1957, le nombre des naissances baissa de 2,7 millions à 1,6 million, le taux de la natalité de 34,3 pour mille à 17,2 pour mille. Mais, de l'aveu même des autorités gouvernementales, ce résultat est dû, non à la contraception, malgré toutes les facilités introduites en sa faveur — propagande médicale, vente massive de produits contraceptifs, etc. — mais à l'avortement. En 1957, le nombre des avortements officiels dépassait le million (246.000 en 1949), et on estimait qu'il y en avait autant de clandestins. Le nombre annuel des stérilisations approche de 50.000 (21.000 au premier semestre de 1955) [16].

13. « *Problèmes de population : croître ou vieillir* », dans la *Revue Nouvelle*, avril 1959. En 1900, les personnes âgées de 40 ans et plus constituaient 28 % de notre population ; en 1955, 44 %.

14. A. Sauvy, dans *Population*, 1954, p. 679.

15. C'est le cas, par exemple, du *Population Bulletin*, dans son numéro d'août 1959 ; il proclame : « Japan leads the way » et « Que le taux de natalité ait drastiquement (« sharply ») baissé dans la dernière décade laisse penser que des solutions sont possibles pour les pays de l'Asie et de l'Extrême-Orient » (pp. 88 et 94).

16. Un démographe étranger nous a dit un jour que, en vertu de leurs traditions, les Japonais répugnent moins que nous à l'avortement. Nous avouons n'a-

Or le Japon était le pays de l'Extrême-Orient le mieux préparé à adopter les techniques contraceptives. Si l'on voulait arriver à des résultats aussi spectaculaires en Inde ou ailleurs, ce ne serait sans doute qu'au prix de conséquences encore plus redoutables.

Dans les pays les plus avancés eux-mêmes, on note d'ailleurs un parallélisme inquiétant entre le contrôle croissant des naissances et la multiplication des avortements. Au Danemark et en Suède, la législation permettant l'avortement a été étendue. En Suède, la Sécurité Sociale rembourse les frais d'avortement à partir du sixième enfant. La Commission Royale britannique de la Population constatait que la proportion des avortements est neuf fois plus forte dans les ménages pratiquant habituellement la contraception que dans les autres [17].

L'Institut d'Etudes Démographiques de Paris, rejetant l'allégation de ceux qui voulaient la suppression des lois restrictives de la contraception sous prétexte qu'elle réduirait le nombre d'avortements, écrivait « (L'avortement) ne demande qu'une seule décision et non pas une suite de petites décisions dont aucune ne doit manquer (comme la contraception). Il nécessite, par suite, moins de tension d'esprit. C'est ce qui explique pourquoi il existe dans tous les pays et prend souvent le pas sur les pratiques contraceptives, malgré la gravité et ses dangers ». Un peu plus loin, il constatait : « contre l'attente de ses promoteurs, l'élargissement de l'avortement légal en Suède n'a pas diminué le nombre d'avortements criminels et l'a peut-être augmenté » [18].

L'avortement reste dangereux; il n'est efficace que pour peu de temps. Il existe une solution plus radicale : la stérilisation. Nous avons vu que ce pas ultérieur a été franchi. Lorsqu'on inculque aux gens que la limitation de la progéniture sans grand effort moral est un impératif absolu, il ne faut pas s'étonner de ce que beaucoup ne reculent plus devant les moyens les plus brutaux. L'aveu en est fait, du reste, sans fard. « Le pas le plus important est de déterminer un ménage à se mettre à une quelconque des méthodes car, même si un échec survient, le schème du recours à une méthode de birth control s'est incrusté dans le comportement et, finalement, le ménage ira à des méthodes plus efficaces... Au Japon, le recours à l'avortement, et à Porto-Rico, à la stérilisation, se produit habituellement après un échec de la contraception » [19]. Le *Population Bulletin* d'août 1959 voit dans l'exemple du Japon la preuve que la natalité peut être rapidement

---

voir pas d'éléments pour en juger, mais cela ne changerait rien au caractère dramatique du fait.

17. S. de Lestapis, *op. cit.*, pp. 63-64; dans le même sens, voir T. K. Burch, dans *Social Compass*, vol. III, p. 181.

18. *Population*, 1956, p. 217.

19. J. Mayone Stycos, cité par S. de Lestapis, *op. cit.*, p. 70.

diminuée dans un pays. Il se garde de dire à quel prix. La pratique actuelle du contrôle des naissances a profondément entaillé dans la chair même des nations. Qu'on ne vienne plus, après cela, parler de l'inhumanité des positions défendues par la doctrine catholique.

Un ouvrage récent a fortement souligné les graves conséquences psychologiques d'une « civilisation de la contraception » [20]. Pour atteindre sa plénitude, sa maturité, tout amour au niveau de l'homme doit être créateur. Il ne peut être jouissance, repli sur soi, même si l'on est à deux, sous peine de s'invertir au sens technique de ce mot. C'est vrai dans l'amitié; c'est vrai dans l'amour sexuel. Ce n'est pas sans raison que le P. de Lestapis rapproche la contraception de l'instabilité conjugale, de l'indulgence croissante envers l'homo-sexualité, de la fixation de la sexualité à un stade adolescent. Il rappelle une phrase de Freud : « Ce qui caractérise toutes les perversions (déséquilibres), c'est qu'elles méconnaissent le but essentiel de la sexualité : la procréation ». La sexualité se dégrade — qu'on en ait conscience ou non — en jeu érotique au service du couple. Il se produit une dévirilisation de l'homme et une défiminisation de la femme dont la doctrine de la contraception témoigne parfois ouvertement sans paraître en avoir conscience. Il n'y a guère, la *Revue Nouvelle* reproduisait les constatations étonnées de sociologues férus de birth control : « Il existe (à Porto-Rico) la conviction très répandue que le fait d'avoir des enfants est une preuve pour la femme de féminité, pour l'homme de virilité... La persuasion, l'éducation scientifique ne peuvent rien contre cette conviction irrationnelle ». Le commentateur — non un ecclésiastique, mais un père de famille ajoutait : « Les Porto-Ricains sont des gens bien extraordinaires... Quel psychologue découvrira-t-on qui puisse les guérir de cette « irrationnelle » aberration? Mânes de Rabelais et de Chesterton, entendez-vous sans frémir de semblables âneries? » [21].

Il faut dire enfin qu'une propagande qui met au premier plan le contrôle des naissances comme moyen de sortir certains peuples, ou même certaines familles, de leur misère, détourne l'attention de problèmes inéluctables et réclamant une solution immédiate. L'expérience a montré que l'action sur une population ne donne des effets qu'à longue échéance. Les tentatives faites en Inde ont été décevantes pour leurs auteurs et nous avons cité un peu plus haut les réflexions désabusées au sujet de Porto-Rico. Exigeant un effort d'attention et de volonté soutenu, allant contre des convictions implantées depuis long-

20. S. de Lestapis, *op. cit.*, pp. 78-103.
21. *Revue Nouvelle*, janvier 1959, p. 50.

temps et qui répondent à des tendances fondamentales de la nature humaine, la réduction de la natalité ne réussit souvent que dans les classes supérieures. Faisons abstraction des effets défavorables que ceci peut avoir sur la qualité de la population ; pour notre part, nous n'y croyons guère. Mais, comme on l'a fait observer, il faut éduquer avant de parler d'une limitation des naissances. A supposer même que celle-ci soit largement acceptée, comme ce fut le cas au Japon, ses effets immédiats seront réduits à une diminution des dépenses à consentir pour l'éducation des classes jeunes. La population n'en continuera pas moins à progresser sur sa lancée. Au Japon dans la « meilleure » des hypothèses, la population croîtra encore inéluctablement jusque vers 1990. Il faudra trouver de la nourriture pour les nouvelles bouches, du travail pour un nombre de plus en plus considérable d'adultes.

Il en est de même pour les autres pays sous-développés. C'est à ce problème-là qu'il faut s'atteler en premier lieu. Les possibilités techniques de sa solution existent dans une large mesure. Mais, c'est un changement des institutions qui est nécessaire. Récemment encore, le Directeur-Général de la F.A.O. déclarait : « Le monde est incapable de consommer la nourriture qu'il est possible de produire aujourd'hui, et dans des quantités encore plus grandes demain, s'il continue à appliquer les dispositions présentes dans l'économie et le commerce » [22]. On nous dira que la transformation requise ne pourra se faire que lentement. A cette objection, il faut répondre que les changements à opérer dans notre organisation économique ne sont pas plus révolutionnaires que ceux que l'on demande, dans le domaine psychologique et moral, des peuples à forte pression démographique. On peut faire remarquer aussi qu'il n'a pas fallu trente ans pour établir solidement en de nombreux pays un système d'allocations familiales contraire à toutes les normes reçues de l'économie classique. Une action décidée, inspirée par une conscience claire des valeurs en cause, par le respect de la vie familiale et un sens accru de la solidarité humaine, est une force de rénovation considérable.

Développements récents de la morale.

En 1951, dans une allocution aux sages-femmes d'Italie, texte qui est devenu un document fondamental pour la doctrine catholique, Pie XII à la fois affirmait le devoir de la fécondité qui résulte normalement du mariage et précisait ses limites : « De cette obligation positive peuvent dispenser même pour longtemps, voire pour toute la durée du mariage, des motifs sérieux tels que ceux qui proviennent fréquemment de l'indication médicale, eugénique, économique et so-

22. *Tour d'Horizon*, sept. 1959, p. 5.

ciale ». Un peu plus loin, il engageait ses auditrices à être bien informées de ce qui concerne la continence périodique et, ajoutait-il, des progrès que l'on peut encore prévoir en cette matière [23]. Il est donc clair que, pour le Pape, de nouvelles découvertes peuvent être faites et sont souhaitables qui permettent aux chrétiens de mieux régler leur fécondité par des méthodes conformes aux lois naturelles de l'activité sexuelle.

Plus récemment, une haute personnalité ecclésiastique, Mgr Suenens, évêque auxiliaire de Malines, à l'occasion du premier congrès mondial catholique de la santé, adressait aux médecins catholiques un appel très remarqué : « Il est des problèmes cruciaux — je songe tout particulièrement aux problèmes de la morale conjugale — que le prêtre ne peut résoudre sans vous. Nous n'avons pas le droit de demander aux hommes d'observer la loi sans faire en même temps tout ce qui est en notre pouvoir pour rendre l'obéissance possible... A l'occasion de ce premier congrès mondial, nous émettons le vœu que les chercheurs catholiques s'attellent, par ordre d'urgence, à ce problème vital pour la santé morale de nos foyers. Que les Facultés de médecine de nos universités catholiques fassent un effort, au besoin commun, pour pousser ces recherches. En attendant, et même après que la science aura résolu l'énigme, il reste que le médecin a un rôle capital à jouer pour aider les hommes à acquérir la maîtrise de soi dans ce vaste domaine de la sexualité [24] ».

Sans avoir la même position officielle, mais possédant une compétence bien connue et choisi en 1954 comme délégué du Saint-Siège au Congrès Mondial de la Population, le P. de Lestapis vient, dans son dernier ouvrage, de s'exprimer également avec une grande netteté. Tout en dénonçant dans le néo-malthusianisme occidental une véritable mystification, il admet que, tant du point de vue familial que du point de vue de nombreux pays, une conduite réfléchie en ce qui concerne la fécondité s'impose de plus en plus. Il n'hésite pas à écrire : « Les enfants nés au nombre de trois ou quatre commencent à poser le problème des futures naissances. Aucun ménage n'échappe à cette question. Il est inutile de voiler le problème avant le mariage. L'Eglise elle-même considère que l'envisager dès le début fait partie d'une attitude morale de prudence et résulte d'un engagement réfléchi dans la vie conjugale [25] ». Aussi l'auteur souhaite-t-il que, dès les fiançailles, la question soit posée clairement, que, dès le début du mariage, les époux acquièrent une maîtrise suffisante de leurs impulsions; il préconise même que les jeunes filles soient habituées par

23. Allocution aux sages-femmes, *A.A.S.*, 1951, pp. 844 et 846. Voir *N.R.Th.*, 1952, pp. 70-80.
24. *Collectanea Mechliniensia*, 1958, pp. 578-580.
25. *Op. cit.*, p. 211.

leur mère à observer leur rythme puisque c'est sur lui, en l'état actuel de nos connaissances, que sera essentiellement basée la régulation des naissances.

A juste titre, l'auteur insiste sur la différence qui existe entre la régulation des naissances telle que l'envisage l'Eglise et le birth control tel qu'il est généralement préconisé. La première fait de l'estime de la vie et du respect absolu de la vie une fois conçue le point de départ de sa doctrine. Elle s'appuie sur une maîtrise de soi et n'hésite pas à demander des sacrifices qui peuvent être héroïques. Elle est tout orientée par le respect du conjoint, par l'amour des enfants déjà nés. Elle s'exerce dans un climat de charité et d'ascèse qui la préserve contre l'égoïsme et la stérilité. Elle dispose aussi les hommes à comprendre les difficultés de ceux qui sont moins bien partagés et à s'engager dans les voies d'une entr'aide, sur le plan de la nation ou des relations internationales, qui soit à la mesure des problèmes posés. On nous permettra de reproduire ici deux passages de son livre qui nous paraissent bien résumer sa pensée : « Dans cette croissance de la charité (entre mari et femme), fécondité et chasteté se commandent mutuellement. La fécondité, pour inscrire son œuvre dans l'histoire, la chasteté, pour la dépasser et la transfigurer. En effet, l'amour physique, si valable qu'il soit, est invité par sa nature même à se dépasser en un amour progressivement plus spirituel ». Un peu plus haut, envisageant non plus la conduite du couple, mais les relations internationales, il avait précisé : « C'est lorsque tout aura été mis en action pour stimuler la production et les améliorations de productivité, pour provoquer la plus favorable circulation des capitaux et des richesses, lorsque toutes les possibilités d'émigration auront été épuisées, c'est alors que, dans un climat créateur de bienveillance et de charité universelle, peut être posée la redoutable question d'une limitation éventuelle de la fécondité humaine en telle ou telle région [26] ».

Il serait donc faux de considérer la hiérarchie catholique, les moralistes et les laïcs les plus actifs comme ayant les yeux fermés ou comme inertes devant le problème qui préoccupe tant de nos contemporains. Légitimement, Pie XII, recevant les membres du Congrès Mondial de la Population en 1954, pouvait leur dire : « La science de la population est jeune, mais elle est primordiale parce qu'elle touche immédiatement à la vie humaine et peut éclairer certains de ses plus graves problèmes individuels et sociaux. Ces problèmes, l'Eglise ne les ignore pas; elle n'est pas indifférente à leurs aspects angoissants, ainsi qu'en font foi bien des documents émanés récemment du Saint-

26. *Op.cit.*, pp. 284-285.

Siège [27] ». Rappelons encore que, à l'issue du Congrès Mondial pour l'Apostolat des Laïcs, en 1957, la première conclusion était : « L'accroissement rapide de la population crée des problèmes d'ordre matériel et moral d'une ampleur exceptionnelle [28] ». Enfin l'on sait que, durant le Carême de 1959, cinq cardinaux prirent la parole à la télévision française sur le thème : « Chaque seconde, un homme de plus : que peut l'Eglise ? » [29].

Si l'Eglise accepte, et de plus en plus clairement, l'idée d'une régulation des naissances, elle se montre néanmoins très attentive à discerner les méthodes qui sont licites et celles qui ne le sont pas. Sa vigilance même démontre que ses représentants se tiennent au courant des innovations qui sont sans cesse introduites dans le monde et que ses jugements ne proviennent pas d'une ignorance de la cause.

Dans les dernières années, plusieurs produits ont été présentés qui entraînent une stérilité temporaire et qui, à ce titre, peuvent entrer dans l'arsenal de la contraception. L'emploi de l'un d'eux, l'hespéridine, a été déclaré illicite par les moralistes ; d'autres, au contraire, le progestérone et les progestogènes, ayant des effets thérapeutiques, peuvent être employés lorsqu'une médication est nécessaire, dans les limites que précisent les règles morales du double effet [30]. Pareil soin dans la formation d'un jugement moral, discernant tous les éléments du problème et en rattachant la solution à des principes bien établis, montre combien on se tromperait en prétendant, comme A. Sauvy semble le faire [31], que l'admission de la continence périodique par les catholiques fut un expédient pour se tirer d'une situation sans issue. Pourquoi elle et non pas l'hespéridine, autrement facile, sinon précisément par respect et fidélité à des principes intangibles, tout comme, en matière de divorce, l'Eglise a montré une constance de doctrine qui ne s'est pas démentie au cours des siècles, et ce malgré la modification des conjonctures sociologiques.

Les prises de position de plus en plus nettes de l'Eglise ne paraissent pas encore suffisantes à certains démographes. Leur difficulté,

27. *Doc. cathol.*, 1954, col. 1445.
28. Cité dans le *Bulletin Social des Industriels*, 1957, p. 87.
29. Texte dans *La Doc. cathol.*, 1959, col. 624-626 et 847-856.
30. Inutile de revenir ici sur l'analyse et les principes qui ont fondé ces jugements. On pourra voir l'article de A. Snoeck, S. J., *Fécondation inhibée et Morale catholique*, dans *N.R.Th.*, 1953, pp. 690-702 et *Morale catholique et Devoir de Fécondité*, *ibid.*, pp. 897-911 ; A. Van Kol, S. J., *Progestatieve Hormoonpreparaten*, dans *R.K. Artsenblad*, 1958, pp. 323-331, dont l'essentiel est repris par R. de Guchteneere, *Les inhibiteurs de l'ovulation*, dans *Saint-Luc Médical*, 1959, pp. 10-22. Voir aussi l'important discours de Pie XII au Congrès international d'hématologie, *A.A.S.*, 1958, pp. 732-740 et *N.R.Th.*, 1958, pp. 974-975.
31. *Théorie gén.*, II, p. 131.

exprimée avec beaucoup de sincérité en même temps que de déférence, mérite que l'on s'y arrête : « L'enseignement catholique ne pourrait-il pas insister d'une manière plus positive sur l'importance des motifs moraux et sur le facteur de responsabilité personnelle qui interviennent dans le mariage et la maîtrise de l'activité procréatrice? S'il est vrai que les dirigeants de l'Eglise catholique ont déjà reconnu nettement la nécessité d'insister sur cet aspect de la doctrine, ne pourrait-on demander aux prêtres de paroisses et aux organisations laïques de l'inclure plus effectivement dans leur enseignement [32]? »

Faisons remarquer d'abord que l'idée de responsabilité ne peut être unilatérale et que la doctrine catholique courante est fondée, dans une large mesure, sur cette notion même.

C'est le cas lorsque l'Eglise s'oppose, de toute son influence, à la sexualité irresponsable qui menace d'envahir de plus en plus notre monde. Nous avons parlé plus haut du « jeu érotique » qui, il faut malheureusement le reconnaître, a contaminé déjà une grande partie de la jeunesse dans certains pays et qui risque de fixer les adultes eux-mêmes à un stade adolescent. Comme toute œuvre qui grandit vraiment l'homme, la sexualité est labeur, avec ses joies et ses peines, avec ses risques, avec sa domination croissante des résistances opposées par la nature indomptée. Si le progrès technique libère l'homme de certaines servitudes, ce ne peut jamais être pour l'amener à la paresse ou à l'abandon, et c'est précisément parce qu'ils conduisent au relâchement que les procédés contraceptifs sont si insidieux et si destructeurs.

Il faut dire d'ailleurs que ces préoccupations sont partagées dans les milieux non-catholiques. Ainsi, les auteurs de la note que nous avons citée déjà plusieurs fois, disaient : « La thèse, selon laquelle la procréation et l'éducation des enfants est, dans les conditions normales, un fin essentielle du mariage, nous semble être très valable d'un point de vue empirique, contrairement à la conception vulgaire courante qui considère le mariage comme simple camaraderie [33] ». D'autre part, à l'affirmation que « la collaboration des catholiques serait plus facilement obtenue si les autres personnes soucieuses du respect des valeurs morales reconnaissaient plus explicitement la nécessité de lutter contre toutes les formes d'incitation à l'érotisme qui ont envahi notre vie en société et de créer un climat social dans lequel la régulation des naissances, par des moyens moraux, puisse s'accomplir plus facilement », une des personnalités non-catholiques des plus en vue dans le monde de la démographie répondait : « Je suis pleinement d'accord avec votre remarque et je m'efforcerai de faire appli-

32. F. Lorimer, J. Bourgeois-Pichat et D. Kirk, *art. cité* dans *Social Compass*, IV, n° 5, p. 210.
33. *Ibid.*, p. 201.

quer ce principe, directement et indirectement, dans toutes les activités auxquelles je prends part ». Ce sont là des points d'appui très précieux pour une action concertée, et il faut souhaiter que des échanges de vue ouverts et courtois les multiplient.

Il est un autre aspect de la responsabilité que l'Eglise rappelle sans relâche : les obligations de ceux qui sont plus abondamment pourvus de richesses, envers les autres, notamment sur le plan international. En 1953, à l'occasion de la 26e Semaine Sociale Italienne, Mgr Montini écrivait, au nom du Pape : « Votre Semaine se propose d'examiner la question controversée de la population, tout particulièrement des relations entre l'augmentation de la population et le développement économique, afin de déterminer quelles sont les causes qui troublent l'équilibre entre ces deux éléments et d'indiquer les remèdes possibles... Considéré à l'échelle mondiale, ce problème comprend la découverte de remèdes à un désordre qui ne résulte pas tant de la nature que de la volonté des hommes, et le rétablissement dans les régions qui souffrent de surpopulation d'une harmonie entre la population et les ressources [34] ». Quelques mois avant sa mort, Pie XII développait ces pensées dans son allocution au Congrès des Familles Nombreuses : « Il serait plus rationnel et utile que la société moderne s'applique plus résolument et universellement à réformer sa propre conduite, en écartant les causes de famine dans les zones déprimées ou surpeuplées, en employant plus activement à des buts pacifiques les découvertes modernes, en adoptant une politique plus ouverte de collaboration et d'échanges, une économie à vues plus étendues et moins nationalistes, surtout en réagissant aux suggestions de l'égoïsme par la charité ». Plus loin, il précisait : « Indubitablement, ce n'est pas de la discordance ou de l'inertie de la Providence, mais bien du désordre de l'homme — en particulier de l'égoïsme et de l'avarice — qu'est né et que maintient encore sans solution le problème de surpopulation de la terre, en partie réellement existant, en partie redouté sans raison, comme une catastrophe imminente, par notre société [35] ». Comme on l'a dit, nous ne pourrons prêcher la responsabilité aux moins fortunés que dans la mesure où nous ferons sincèrement notre possible pour les sortir de leur misère.

Mais revenons à la question qui nous était posée : n'y a-t-il pas lieu d'assurer aux principes admis par les dirigeants de l'Eglise concernant la licéité, l'obligation même d'une procréation responsable, une plus large diffusion qui atteigne la masse des fidèles? On le demande en particulier pour certains pays où la pression démographique est

34. *Doc. cathol.*, 1953, col. 1554.
35. *A.A.S.*, 1958, p. 93 et 94.

manifeste et où l'Eglise occupe de forte positions, notamment pour l'Amérique latine.

Pour répondre, distinguons encore différents niveaux. Tout d'abord celui de l'enseignement donné dans les séminaires et des manuels de théologie morale.

Ceux-ci contiennent, il est vrai, de nombreux éléments qui intéressent notre problème — signification de la sexualité et de la chasteté, fins du mariage, jugements sur la contraception, l'avortement, la stérilisation. Mais il faut reconnaître que la problématique y est habituellement celle de prévenir les fautes contre la morale conjugale ou de déterminer dans quelles circonstances un des époux peut se refuser à l'autre — généralement le péril grave pour la santé. La question d'une fécondité responsable, rationnelle, commence à peine à y faire son apparition, grâce aux précisions apportées par Pie XII. Le point de vue plus large du bien social, des problèmes que posent l'accroissement rapide de certaines populations, la rupture de l'ancien équilibre entre les naissances et les décès, y est pratiquement ignoré. Parmi les manuels publiés ou réédités depuis une trentaine d'années, nous en avons trouvé un seul qui parle de Malthus [36]; encore est-ce uniquement pour le réfuter et non pour saisir l'occasion d'examiner les problèmes tels qu'ils se posent aujourd'hui. Dans un grand séminaire d'un pays de vieille chrétienté, où la surpopulation est incontestable, il est interdit, nous a-t-on assuré, de parler de la méthode Ogino au cours de théologie morale.

Il y a là une grave lacune. Elle tient peut-être à ce que les manuels sont élaborés dans certains pays où la population ne croît guère, où elle a même été menacée de régression. Mais nous avons déjà dit que cette perspective doit être dépassée. Les prêtres qu'on y forme auront à répondre demain à des questions sur l'évolution démographique; certains d'entre eux — qu'on songe particulièrement aux futurs missionnaires — vont travailler dans des pays où les problèmes démographiques sont brûlants, et nos manuels devront servir dans les séminaires de ces mêmes pays. A ce niveau donc, la question de la régulation des naissances, avec ses aspects aussi bien de diffusion généreuse de la vie que de limitation éventuelle, doit être exposée avec une entière clarté, dans une perspective non seulement familiale, mais aussi nationale et internationale.

La tâche est infiniment plus délicate au niveau de la pastorale, de la prédication ou de la formation des fidèles, en groupe ou en particulier. Nous ne songeons pas ici aux pays où le niveau culturel de la population est élevé, où dans tous les milieux sociaux, il est possible de constituer des cercles de préparation au mariage ou de jeunes foy-

36. Lanza et Palazzini.

ers. Nous croyons qu'il s'établit ainsi dans les régions les plus avancées une solide tradition chrétienne agissant par une osmose de plus en plus large. Aussi bien, n'est-ce généralement pas dans ces pays qu'existent les difficultés de pression démographique.

Au contraire parler de régulation des naissances à des populations dont le niveau culturel est encore peu élevé comporte des risques et des difficultés considérables. Ces risques sont augmentés fortement par la propagande en faveur du birth control; car distinguer entre les méthodes licites et celles qui ne le sont pas, entre les motifs valables et les prétextes, suppose une formation personnelle, qui manque la plupart du temps, ou une tradition qui, de toute évidence, n'a pas encore pu se former.

Risques et difficultés ne justifient pas l'inertie. Comme l'ont fait les autorités supérieures dont nous avons parlé, il appartient aux instances ecclésiastiques de chaque pays d'envisager le problème et de veiller à ce que des laïcs compétents, notamment dans les milieux universitaires, procèdent aux recherches qui permettront d'en saisir les données diverses suivant les régions ou les classes sociales, ainsi que les moyens adaptés pour en assurer la solution. Il semble, par exemple, que des enquêtes sociologiques sur les attitudes devant le problème de la procréation et de l'éducation, sur les valeurs positives ou les préjugés qui sont à leur base, constituent un préliminaire à une action adéquate. Elles permettraient de discerner les éléments sur lesquels peut s'appuyer une formation à la procréation responsable, une résistance aussi aux propagandes qui sont en opposition avec la morale catholique. L'amour pour les enfants, le souci de leur avenir, le respect de la femme, considérée vraiment comme une compagne et non comme une servante ou un objet de plaisir, sont des éléments de ce genre. Si pareils sentiments ne sont pas encore suffisamment vifs, il faudra commencer par les développer. Des recherches doivent être faites aussi sur les transformations sociales que requiert un accroissement de la population, sur le régime de la propriété, sur la redistribution du revenu. Où en sommes-nous, du côté catholique, dans des pays où l'augmentation de la population est rapide, comme en Amérique latine, ou bien dans ceux dont la population dépasse manifestement les ressources, comme le Ruanda-Urundi? Ne serions-nous pas pris au dépourvu par une propagande néo-malthusienne et qu'aurions-nous de positif à proposer? C'est à dessein que nous posons ces questions pour des pays où l'action de l'Eglise peut être efficace, laissant de côté des régions telles que l'Inde, le Japon ou l'Egypte, où la proportion des catholiques est infime, où leur rôle, tout en pouvant être important, est cependant beaucoup plus difficile.

Ceci dit, nous nous sentons d'autant plus à l'aise pour demander aux partisans du birth control de ne pas faire montre vis-à-vis de

l'Eglise d'une impatience qui traduirait de l'incompréhension. Nous ne croyons pas être injuste en disant que leurs préoccupations morales sont sensiblement moins vives que celles de la hiérarchie catholique ; eux-mêmes se situent généralement sur un autre plan, celui d'une efficience pratique. Or, au point de vue simplement empirique, ils ont appris que les facteurs psychologiques jouent, en matière de limitation de naissances, un rôle considérable et qu'il ne suffit pas de divulguer les techniques de la contraception pour arriver rapidement au résultat escompté. Le *Population Bulletin* d'août 1959 reconnaissait, par exemple, que les procédés employés au Japon risquent d'être inacceptables dans d'autres régions, — et nous sommes du reste convaincus que plusieurs, parmi les plus éminents partisans du birth control, les considèrent comme fondamentalement inhumains. Il faudra donc, en tout état de cause, admettre des délais. Le *Population Bulletin* continuait : « Les différents 'climats' sociaux, religieux, économiques et politiques des nations d'Asie exigent que le problème soit abordé de manières différentes ». Ce que doit être cette manière reste précisément à découvrir [37]. Qu'on ne s'étonne donc pas de voir l'Eglise procéder avec prudence ; les peuples ne peuvent être pris comme objet d'expériences hasardeuses ; les valeurs en cause exigent plus de respect. Pour nous, nous ne pouvons que marquer notre accord avec la conclusion du Bulletin cité : « Des inventions sociales de l'ordre le plus élevé sont nécessaires pour maîtriser ce problème (de la pression démographique) ». Nous craignons seulement d'avoir une notion différente de cet « ordre social plus élevé ». On sait comment l'Eglise le conçoit et qu'il comprend, notamment, une confiance radicale dans la Providence de Dieu. Cette confiance n'exclut aucunement une action humaine acharnée, mais elle reconnaît que celle-ci reste courte, qu'elle est dépassée par une sagesse, une force et surtout un amour infinis, lesquels tout en alimentant notre effort doivent nécessairement le compléter.

Conclusion.

Les spécialistes de la population désignent volontiers notre époque comme celle d'une « transition démographique ». A l'équilibre fondamental qui s'est maintenu pendant des millénaires (pour autant que cet aspect de l'histoire nous soit connu) entre les forces de croissance et les freins qui la contenaient, un nouvel équilibre doit être substitué, à base d'action plus consciente. Les peuples les plus avancés du point de vue technique s'y sont essayés, non sans mettre en péril leur vitalité même ni sans sacrifier trop facilement des valeurs morales primordiales. Des efforts sont faits, notamment dans les milieux catho-

37. *Loc. cit.*, p. 85.

liques les plus avertis, pour arriver à une solution meilleure. Dans les pays en développement, le problème reste presque entier; il se pose avec acuité et réclame l'attention et la collaboration de tous. L'Eglise, c'est-à-dire et la hiérarchie et les fidèles, peut moins que tout autre ignorer ce problème majeur de notre temps ou se dérober à l'œuvre de sa solution. En 1954, dans son allocution aux membres du Congrès Mondial de la Population, Pie XII disait notamment : « Nous ne pouvons que nous réjouir de la lumière que vos travaux, ceux de tous les démographes sincères, apportent à la connaissance des lois et des valeurs qui conditionnent l'évolution des populations. C'est pourquoi nous engageons les catholiques à prendre une part active aux recherches et aux efforts qui s'accomplissent dans ce domaine[38] ». Cet appel n'est pas resté sans réponse. Nous avons eu l'occasion de signaler, dans cette revue ou ailleurs, un certain nombre d'études publiées durant les cinq dernières années[39]; si d'autres nous ont échappé, nous serons heureux de les faire connaître.

Beaucoup reste à faire. Il faut souhaiter que l'appel lancé par Mgr Suenens trouve une réponse dans les milieux médicaux de nos universités. D'autres thèmes de recherche, comme aussi les adaptations

38. *Doc. cathol.*, 1954, col. 1446.

39. F. Bastos de Avila, S. J., *L'Immigration au Brésil. Contribution à une théorie générale de l'immigration*, Rio de Janeiro, « Agir », 1956, 223 p. (cfr *Population*, 1957, p. 173). — R. Sigmund, O.P., *Fundamentum morale politicae demographicae*, Rome, *Angelicum*, 1956, 109 p. (cfr *N.R.Th.*, 1957, p. 430). — R. Philippot, *Initiation à une démographie sociale*, Louvain, Société d'Etudes morales, sociales et juridiques, 1957, 216 p. (cfr *Gregorianum*, 1958, p. 674 ou ou *N.R.Th.*, 1957, p. 1108). — H. I. Oudshorn, S. J., *De tuinders in de Wateringen en de Lier*, Assen, Van Gorcum, 1958, 142 p. (cfr *N.R.Th.*, 1958, p. 1131). — Zimmerman, *Overpopulation. A study of Papal Teaching on the Problem with special Reference to Japan*, Washington, Catholic University of America, 1957, 328 p. (cfr *N.R.Th.*, 1958, p. 78). — P. Calderan Beltrão, *Vers une politique de bien-être familial*, Rome, Univ. Grégorienne, 1957, 348 p. (cfr *N.R. Th.*, 1958, p. 332). — R. Mols, S. J., *Introduction à la démographie historique des villes d'Europe du XIVe au XVIIIe siècle*, 3 vol., Louvain, Publications universitaires, 1954-1956, 335, 557 et 354 p. (cfr *N.R.Th.*, 1958, p. 333). — *L'Algérie surpeuplée. Orientations pour une politique de population*, Alger, Ed. du Secrétariat Social, 1958, 319 p. (cfr *Population*, 1959, p. 158). — J. Vialatoux, *Le peuplement humain*, 2 vol., Paris, Ed. Ouvrières, 1957 et 1959, 172 et 717 p. (cfr *N.R.Th.*, 1958, p. 332 et 1959, p. 998). — S. de Lestapis, S. J., *La limitation des naissances*, Paris, Spes, 1959, 315 p. (cfr *N.R.Th.*, 1959, p. 997). — Ch. Mertens de Wilmars, *Psychopathologie de l'anticonception*, Paris, Lethielleux, 1955, 107 p. — *XXVII Settimana Sociale dei Cattolici d'Italia : Famiglie di oggi e mondo in trasformazione*, Rome, I.C.A.S., 1955, 385 p. (cfr *Gregorianum*, 1957, p. 178). — M. Boldrini, *Demografia*, Edizione rifatta, Milan, Giuffre, 1956, 527 pp. — N.B. — Nous nous en sommes tenus dans cette liste aux livres, à l'exclusion des articles, et nous n'avons mentionné que ceux qui se rapportent aux problèmes de population ou d'organisation sociale relative à la famille. Sur les problèmes familiaux au sens plus restreint, on trouvera une bibliographie dans certains des ouvrages que nous citons, notamment dans celui du P. de Lestapis. Nous nous excusons encore auprès des auteurs qui auraient été oubliés.

nécessaires de l'enseignement et de l'apostolat, ont été indiqués; il serait possible d'en allonger la liste. Les chaires de démographie sont encore trop rares dans notre enseignement supérieur et le temps qui leur est attribué trop réduit. Ceci vaut en particulier pour les pays où le problème de la population est le plus aigu. La sociologie familiale est sans doute en meilleure posture.

Un centre catholique de liaison entre démographes, même d'autres obédiences religieuses, mais partageant nos préoccupations, avait été envisagé à l'occasion du Congrès de 1954. Les circonstances n'ont pas permis de lui faire prendre corps. Une information mutuelle, une collaboration dans la recherche, un organe de liaison avec les démographes ayant d'autres convictions, seraient pourtant des plus utiles [40].

Les pages qui précèdent ont cherché à faire le point. Nous nous rendons compte qu'elles sont très imparfaites et probablement très incomplètes. Elles auront pourtant atteint leur but si elles apportent une contribution au dialogue engagé entre chercheurs d'opinions différentes, si elles stimulent l'attention des catholiques pour les problèmes de population... et si elles valent à leur auteur un complément d'informations pour mieux éclairer sa lanterne [41].

Eegenhoven-Louvain C. MERTENS, S. J.
95, chaussée de Mont-Saint-Jean.

40. Nous apprenons que cette idée a été reprise à l'occasion du récent Congrès de la Population à Vienne, et que le Dr. E. Bodzenta, Directeur de l'*Internazional Institut für kirchliche Sozialforschung*, Grillparzerstrasse, 5, Wien, Oesterreich, a accepté de réunir et de diffuser les informations.

41. Cet article était déjà composé lorsque fut publié le rapport des églises non-catholiques sur le problème qui nous a occupé (« *A Report on Responsible Parenthood and the Population Problem*, dans *Ecumenical Review*, oct. 1959, pp. 85-92). De nombreux passages de ce texte sont d'une grande élévation de pensée chrétienne et soulignent les liens de charité qui doivent unir entre eux les membres de chaque famille, les diverses familles, les nations. Il réaffirme, malheureusement, le point de vue des églises protestantes sur la contraception. Le représentant de l'église orthodoxe a confirmé, pour sa part, que son église n'admet qu'une manière de limiter les naissances : la continence, soit complète, soit périodique.

Signalons, enfin, la toute récente étude de P. de Locht, *Limitation des naissances et pression démographique*, dans les *Collectanea Mechliniensia*, novembre 1959, pp. 597-609.